

Ne tirez pas sur ma start-up !

Harcèlement.

Pauline Laigneau raconte sa vie d'entrepreneuse toujours susceptible d'être trop riche...

PAR BEATRICE PARRINO

Aun rubis près, Gemmyo n'existerait pas. Pauline Laigneau, 31 ans, ne cherchait pas une grosse pierre ou encore un minéral à bon prix, non, elle souhaitait débusquer LE rubis, celui qu'elle a l'intention de conserver à son annulaire droit plus que quelques années... Ce jour-là, elle nous raconte comment, avec son fiancé, elle a visité nombre de bijouteries parisiennes pour en sortir systématiquement déçue, et donc toujours sans bague de fiançailles.

Il n'y avait qu'une solution: le sur-mesure. Un besoin personnel que Pauline Laigneau, Charif Debs – celui qui est désormais son époux –, son beau-frère Malek Debs et Fanny Boucher ont transformé en site Internet il y a trois ans. Et depuis, la vie d'entrepreneur de Pauline ressemble à sa promenade d'une boutique à l'autre: déception, embûches et débrouillardise. Un peu étourdie par les valse-hésitations politiques qui compliquent au quotidien le fonctionnement de son entreprise – 13 salariés aujourd'hui et 3 millions de chiffre d'affaires. « Les projets de taxation sur les dividendes ou sur les plus-values de cession me crispent. J'ai créé en 2011 un holding avec l'intention de réinvestir les éventuels gains de Gemmyo pour créer une nouvelle entreprise. Mais ces projets qui sont régulièrement mis en avant me font craindre le pire. Quelle sera la valeur réelle de mes parts lors d'une éventuelle vente ? L'argent n'est



Précieux. Pauline Laigneau et ses associés ont créé le site Gemmyo il y a trois ans.

pas mon moteur mais, tout de même, je ressens cela comme de l'injustice et une entrave à la croissance », explique, désabusée, Pauline Laigneau.

29,7%

C'est le taux de marge des entreprises françaises en 2013, le score le plus faible de la zone Euro. Malgré le Cice, l'Insee estime qu'il devrait encore reculer cette année à 29,4%.

Encre noire. Normalienne, diplômée d'HEC entrepreneur, elle a misé 1 000 euros tout comme ses comparses pour lancer Gemmyo et a procédé à trois levées de fonds pour un total de 4 millions d'euros. Ce montage a été préféré aux prêts bancaires, « trop longs à obtenir pour des start-up ». Mais cette « trop forte capitalisation » n'est pas du goût des services de l'Etat, qui, à ce titre, lui a refusé plusieurs aides publiques. Une autre fois, leur dossier a été rejeté pour raison « éthique » – pas de coup de pouce pour les e-bijoutiers ! On est traditionaliste, dans l'administration. Prenez ainsi le service des Douanes, qui a lancé un contrôle sur Gemmyo en janvier 2013. Il faut lui présenter « son livre de police » (sic), où l'ensemble des pièces sont référencées à la main et, forcément...

à l'encre noire. « J'emploie une personne spécifiquement pour cela ! Si vous ne présentez pas les choses comme elles le souhaitent, votre marchandise est séquestrée. » Pendant que les Douanes consultaient ce précieux ouvrage manuscrit, d'autres services de l'Etat – le fisc et la répression – s'activaient chez Gemmyo. « Je leur ai demandé l'étalement des contrôles. On m'a dit non. Au final, nous avons dû passer deux semaines à photocopier la nuit les documents. Sympa à la veille de la Saint-Valentin pour des bijoutiers ! » Pauline Laigneau en rit aujourd'hui et assure que le plus difficile, « ce ne sont pas les charges, mais le monde qui les entoure. Pour être dans la légalité, je dois disséquer tous les détails, lire attentivement la convention collective pour savoir dans quelle mesure je dois accorder des RTT. Et c'est d'une complexité hallucinante ! ». La trentenaire n'attend pas qu'on l'assiste mais qu'on l'accompagne. Sa croissance, c'est notre croissance, répète-t-elle. Un message au moins aussi précieux qu'une bague de fiançailles ■

Le plus difficile, « ce ne sont pas les charges, mais le monde qui les entoure ».